

L'HOPITAL

LIEU D'ACCUEIL, D'ECOUTE,
DE SOINS ET D'ORIENTATION
QUELQUE SOIT :

la nationalité

la situation administrative

le sexe

la situation familiale

l'âge

l'état de santé

l'handicap éventuel

les opinions politiques,

philosophiques

ou religieuses

L'ACCES AUX SOINS EST UN DROIT POUR TOUS.

Référence à la loi du 29 juillet 1998
relative à la lutte contre les exclusions.

Communication - août 2012 IPNS

PERMANENCE
d' **A**CCES
aux **S**OINS
de **S**ANTE

**VOUS ETES EN DIFFICULTE
MEDICALE, SOCIALE,
ADMINISTRATIVE?**

Une équipe médico-sociale vous accueille
dans le bureau situé aux urgences.

Du LUNDI
au VENDREDI

de 9h à 17h



03.21.99.30.05



ACCUEILLE

ORIENTE

SOIGNE

toute personne présentant un problème de santé en même temps qu'une absence ou une insuffisance de couverture de soins.

LA P.A.S.S.

- ✓ favorise l'orientation vers toutes les consultations spécialisées
- ✓ préserve l'accès au plateau technique
- ✓ continue la délivrance de médicaments

LE TRAVAILLEUR SOCIAL

- ✓ sera la personne qui vous accompagnera dans vos demandes d'acquisition des droits communs (couverture sociale, protection médicale).
- ✓ sera celui qui fera le lien avec les partenaires et organismes extérieurs.

Du LUNDI
au VENDREDI

de 9h à 17h

En fonction de votre état de santé, vous serez orienté vers la prise en charge médico-infirmière adaptée à vos besoins.